



## INFORMATION - COMMUNIQUÉ

---

Pour publication immédiate  
Le jeudi 19 mai 2016

### **À compter du 22 mai, les Winnipegois et Winnipegaises sont invités à profiter des rues qui sont dédiées à la circulation à vélo le dimanche et les jours fériés**

**Winnipeg, Manitoba** – Les Winnipegois et les Winnipegaises sont invités à profiter des rues dédiées à la circulation à vélo le dimanche et les jours fériés entre le dimanche 22 mai et le lundi 10 octobre. À Winnipeg, quatre rues sont réservées à la circulation à vélo le dimanche et les jours fériés :

- **Promenade Lyndale** – De la rue Cromwell à la rue Gauvin
- **Rue Scotia** – De l'avenue Anderson (au niveau de la rue St. Cross) à l'avenue Armstrong
- **Croissant Wellington** – Du chemin Academy (au niveau du croissant Wellington) à la rue Guelph
- **Avenue Wolseley** – Du chemin Raglan à la rue Maryland

On peut faire de la bicyclette dans les rues réservées à la circulation à vélo le dimanche et les jours fériés entre 8 et 20 heures. Pendant ces heures, la circulation automobile dans ces rues est limitée à un pâté de maison maximum.

Des panneaux avertissant les automobilistes seront placés sur toutes les voies donnant directement sur les rues visées. D'autres panneaux affichés en fin de rue indiqueront aux automobilistes qu'ils quittent la zone où la circulation est réservée aux vélos le dimanche et les jours fériés. Des barrières seront posées au début et à la fin des rues cyclables pour rappeler aux automobilistes qu'ils ne peuvent emprunter les rues en question sur plus d'un pâté de maison. Les personnes qui contreviennent au [Traffic By-law](#) (règlement municipal sur la circulation) sur les rues réservées à la circulation à vélo le dimanche et les jours fériés sont passibles d'une amende.

Il est à noter que les rues visées ne seront pas fermées. On rappelle aux cyclistes d'user de prudence et de se conformer aux règles de la route. Les piétons et piétonnes ne doivent pas marcher sur la chaussée.

Renseignements supplémentaires (en anglais seulement) : [Ville de Winnipeg – Rues réservées à la circulation à vélo le dimanche et les jours fériés](#)

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à [City-MediaInquiry@winnipeg.ca](mailto:City-MediaInquiry@winnipeg.ca).

Suivez-nous sur Facebook : [facebook.com/cityofwinnipeg](https://facebook.com/cityofwinnipeg)

Suivez-nous sur Twitter : [twitter.com/cityofwinnipeg](https://twitter.com/cityofwinnipeg)